



NORD  
Avenir



## LA SAEML **NORD AVENIR**

Le financement de projets et l'accompagnement du développement de la province Nord au service du rééquilibrage économique.

# SOMMAIRE

## P.04 | Notre mission

Financer et accompagner le développement économique diversifié de la province Nord

## P.06 | Chiffres clés

Le Groupe NORD AVENIR en bref

## P.07 | Notre stratégie

Une approche du développement durable : agir sur les trois dimensions - économique, sociale et environnementale

## P.08 | Nos modalités d'intervention

Financer et accompagner le développement

## P.09 | Organigramme

## P.10 | Nos zones d'intervention

À l'échelle de la Nouvelle-Calédonie

## P.12 | Nos secteurs d'intervention : les pôles d'activités

La diversification des activités

## P.22 | Nos projets de développement

La création et la structuration de filières nouvelles dans l'axe de la diversification

- Coordination NORD AVENIR : Sylvie BRIER
- Conception graphique : Agence Contact
- Crédits photographiques : Eric AUBRY, Sylvie BRIER, Claudine QUERE, NORD AVENIR, Grands Hôtels de Nouvelle-Calédonie





## NOTRE MISSION

**Financer et accompagner le développement économique diversifié de la province Nord.**

**Société Anonyme d'Economie Mixte de financement et d'investissement**

Créée en janvier 2014, la SAEML **NORD AVENIR** est un dispositif provincial d'appui à la densification du tissu économique. En moteur de la diversification, elle accompagne le développement économique sur le territoire de la province Nord en soutenant les initiatives locales, avec pour axe le rééquilibrage économique, conformément aux orientations des accords de Matignon-Oudinot et de l'Accord de Nouméa. L'accompagnement se traduit par la prise de participations dans les entreprises, pour une durée variable, dans des secteurs où l'initiative privée fait défaut.

**NORD AVENIR** accompagne des porteurs de projet et des entreprises en renforçant leur capacité à se développer afin de favoriser l'émergence d'acteurs économiques privés, de taille significative. En soutenant et en favorisant les transferts de technologie, **NORD AVENIR** s'attache à développer et ancrer des compétences techniques en province Nord.

Enfin, **NORD AVENIR** contribue à l'équilibre territorial de la province Nord en soutenant particulièrement la création d'activités, dans les zones à faible densité économique.

**Notre objectif : l'intérêt général**

Les interventions de **NORD AVENIR** sont réalisées dans un objectif d'intérêt général.

Les secteurs d'intervention sont ceux insuffisamment couverts par le marché et au sein desquels la carence ou l'insuffisance d'initiative privée sont manifestes.

La priorité d'intervention vise le territoire de la province Nord, mais non exclusivement lorsque la prise de participation présente un intérêt pour le développement économique de la province Nord ou le rayonnement de celle-ci.

**Nos moyens :**

- Des financements ;
- Des compétences et expertises en développement ;
- Un réseau.

**Nos ressources : des financements hybrides et diversifiés**

- Des financements bancaires ;
- Des financements publics ;
- Des dispositifs fiscaux ;
- Des partenaires métiers.

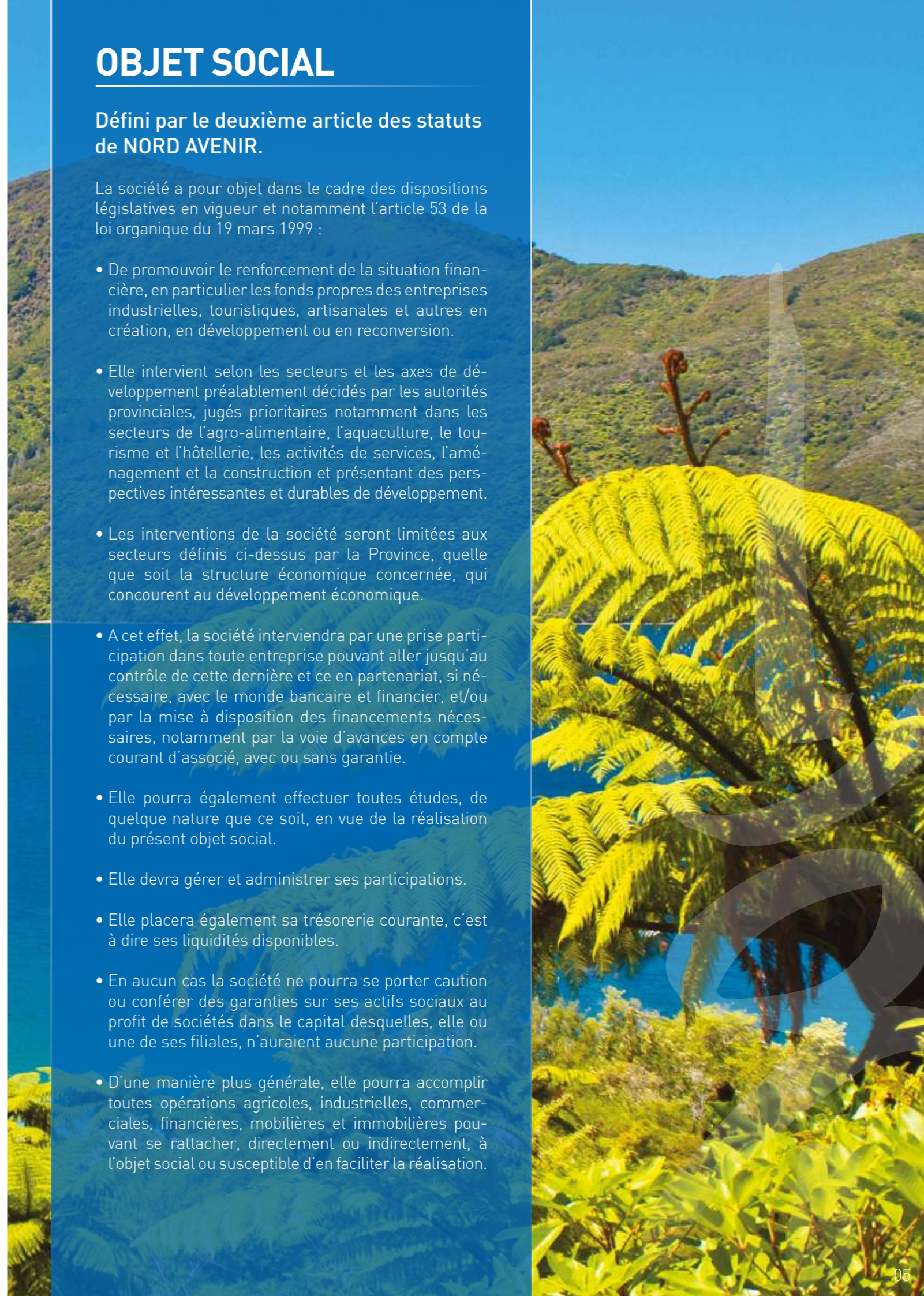


## OBJET SOCIAL

**Défini par le deuxième article des statuts de NORD AVENIR.**

La société a pour objet dans le cadre des dispositions législatives en vigueur et notamment l'article 53 de la loi organique du 19 mars 1999 :

- De promouvoir le renforcement de la situation financière, en particulier les fonds propres des entreprises industrielles, touristiques, artisanales et autres en création, en développement ou en reconversion.
- Elle intervient selon les secteurs et les axes de développement préalablement décidés par les autorités provinciales, jugés prioritaires notamment dans les secteurs de l'agro-alimentaire, l'aquaculture, le tourisme et l'hôtellerie, les activités de services, l'aménagement et la construction et présentant des perspectives intéressantes et durables de développement.
- Les interventions de la société seront limitées aux secteurs définis ci-dessus par la Province, quelle que soit la structure économique concernée, qui concourent au développement économique.
- A cet effet, la société interviendra par une prise de participation dans toute entreprise pouvant aller jusqu'au contrôle de cette dernière et ce en partenariat, si nécessaire, avec le monde bancaire et financier, et/ou par la mise à disposition des financements nécessaires, notamment par la voie d'avances en compte courant d'associé, avec ou sans garantie.
- Elle pourra également effectuer toutes études, de quelque nature que ce soit, en vue de la réalisation du présent objet social.
- Elle devra gérer et administrer ses participations.
- Elle placera également sa trésorerie courante, c'est à dire ses liquidités disponibles.
- En aucun cas la société ne pourra se porter caution ou conférer des garanties sur ses actifs sociaux au profit de sociétés dans le capital desquelles, elle ou une de ses filiales, n'auraient aucune participation.
- D'une manière plus générale, elle pourra accomplir toutes opérations agricoles, industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.



## LES CHIFFRES

| 4 | pôles d'activité.

Participation dans près de | 80 | sociétés.

| 18 | communes d'intervention

| 5,3\* | milliards de F.CFP  
(44,4 millions d'euros)

| Plus de 400\* | salariés

| 70% | des sociétés implantées  
en province Nord\*\*

Une intervention en capital-investissement  
dans près de | 60% | des sociétés\*\*

\* *périmètre de consolidation : 53 sociétés.*

\*\* *données étude de l'économiste Samuel GOROHOUNA,  
sur les activités de diversification hors nickel.*

## NOTRE STRATÉGIE

Une approche du développement durable :  
agir sur les trois dimensions – économique,  
sociale et environnementale.

L'action de la SAEML NORD AVENIR s'inscrit dans le cadre  
des orientations stratégiques définies par sa collectivité de  
tutelle : la Province Nord.

Ces orientations reposent sur :

- Une priorité géographique ;
- Des priorités sectorielles : l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'aquaculture, le tourisme et l'hôtellerie, les activités de service, l'aménagement et la construction, et les activités contribuant au développement durable.

La SAEML recherche à :

- relier une finalité associée à l'intérêt général et un équilibre économique dans un objectif de développement durable ;
- valoriser les hommes et leurs savoir-faire ;
- promouvoir des activités pérennes et créatrices d'emplois ;
- ancrer les activités sur le territoire de la province Nord ;
- animer une gouvernance collective et participative ;
- valoriser les ressources naturelles locales basées sur une utilisation durable de la biodiversité.

Selon une approche géographique adaptée

Des partenariats différenciés sont mis en place selon les zones d'intervention : province Nord, province Sud, Côte Ouest, Côte Est de la Nouvelle-Calédonie.

...et selon ses partenaires

Son intervention dans de nouveaux projets est conditionnée par l'existence de compétences métier avérées chez ses partenaires.

Elle peut également être une réponse à une demande publique exprimée par la collectivité provinciale.

### Actionnariat et gouvernance

Le capital de la SAEML NORD AVENIR est détenu à 85 % par la Province Nord et à 14,99 % par les SAEML provinciales (SAEML Côte Océanienne, SAEML Espaces de l'Ouest, SAEML Sud Minier et SAEML Grand Nord). Le Conseil d'Administration est présidé par Monsieur Victor TUTUGORO, 2<sup>e</sup> vice-président de la Province Nord. Il est composé de huit membres dont sept sont désignés par l'Assemblée de la province Nord. Le huitième siège est partagé par les quatre SAEML.

# MODALITÉS D'INTERVENTION

Financer et accompagner le développement.

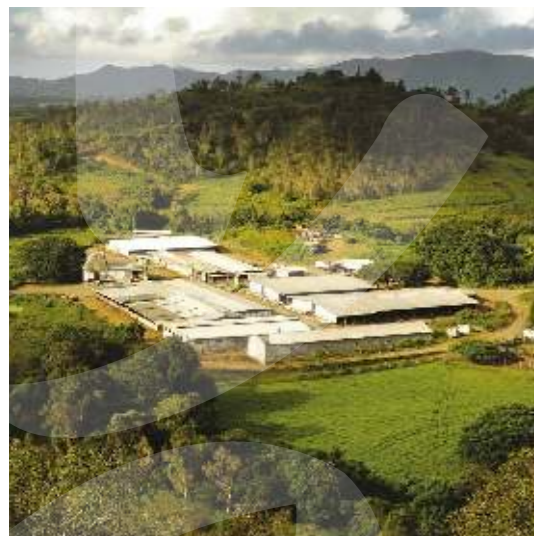
La SAEML NORD AVENIR accompagne l'activité et l'investissement selon trois modes d'intervention adaptés à chaque situation :

- L'apport en capital qui permet de renforcer les capitaux propres des sociétés et d'améliorer leur structure financière. Elles acquièrent ainsi la surface financière adaptée aux nécessités de leur développement et inspirent la confiance des partenaires (banques, fournisseurs).
- Les avances en compte courant pour financer l'activité et les investissements des sociétés dans lesquelles elle détient directement ou indirectement une participation, se positionnant ainsi en associé prêteur.
- Un partage de savoir-faire en gestion d'entreprise permettant une montée en compétences et donc une autonomie à terme, des acteurs du projet.

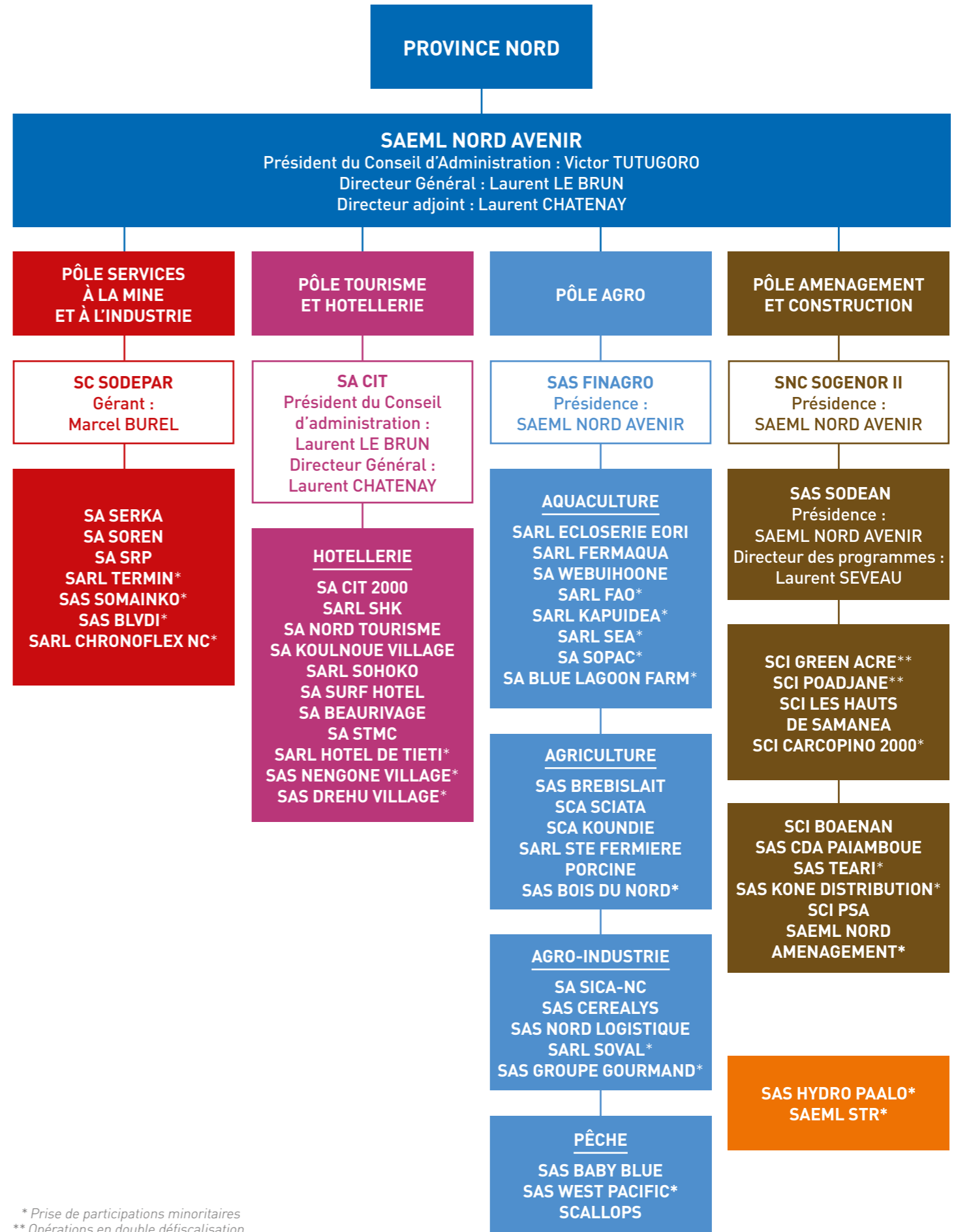
Agissant en investisseur impliqué, **NORD AVENIR** accompagne le projet d'entreprise, particulièrement à un moment critique de son développement exigeant des ressources financières, et participe à la gouvernance de l'entreprise.

Dans les secteurs stratégiques, ou pour des raisons historiques, **NORD AVENIR** peut intervenir en tant qu'actionnaire majoritaire ou unique. Dans les autres cas, elle intervient en actionnaire minoritaire en créant un effet de levier.

L'intervention de **NORD AVENIR** se veut transitoire. Elle détermine ainsi avec les porteurs de projet les conditions de remboursement de ses avances et du rachat de ses participations dont les modalités sont fixées par des conventions ou pactes d'actionnaires.

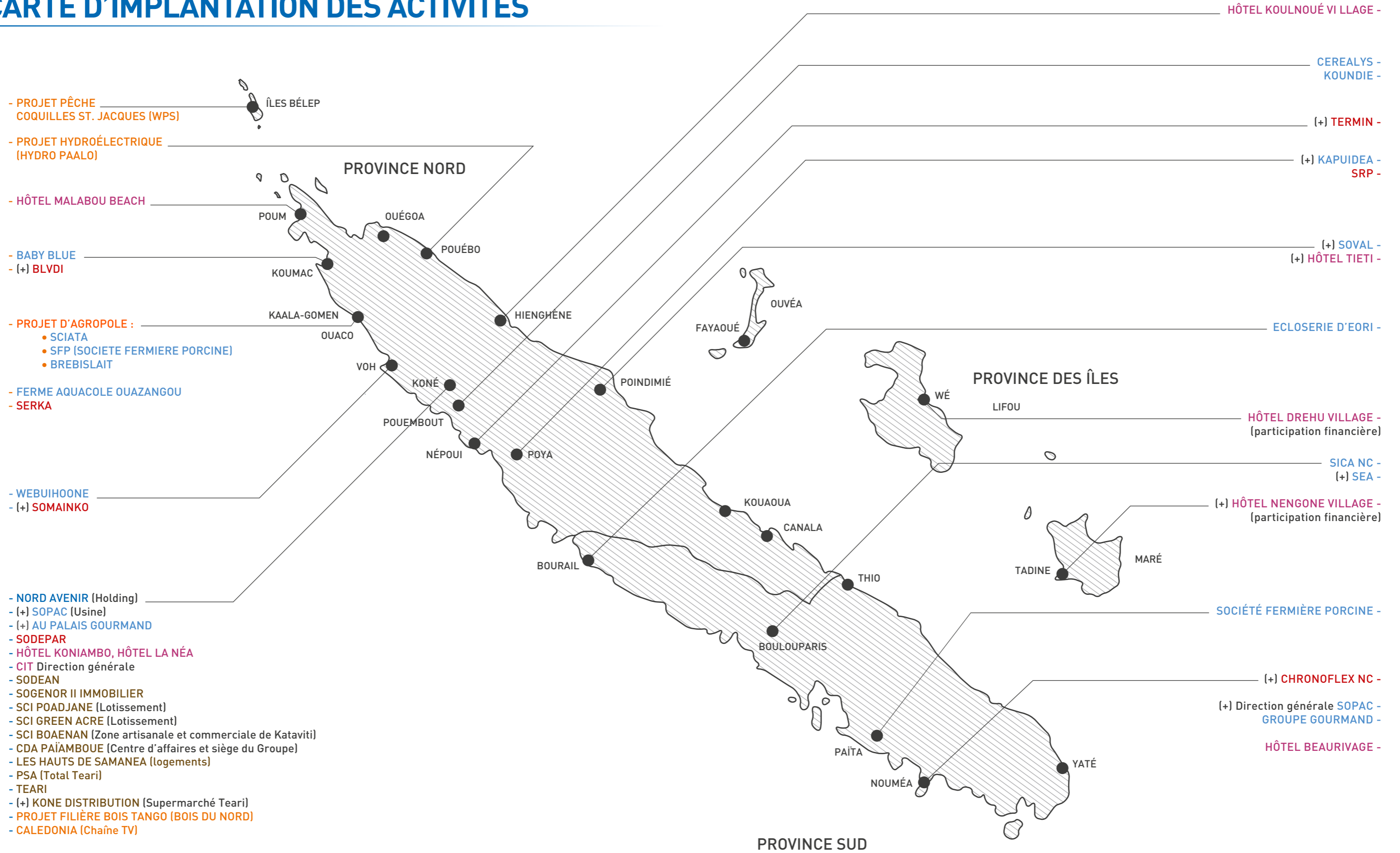


# ORGANIGRAMME DES PARTICIPATIONS DU GROUPE NORD AVENIR



\* Prise de participations minoritaires  
\*\* Opérations en double défiscalisation

# CARTE D'IMPLANTATION DES ACTIVITÉS



- HOLDING NORD AVENIR
- PÔLE SERVICES À LA MINE ET À L'INDUSTRIE
- PÔLE TOURISME & HÔTELLERIE
- PÔLE AGRO
- PÔLE AMÉNAGEMENT & CONSTRUCTION
- PROJETS DE DÉVELOPPEMENT
- (+) PARTICIPATIONS MINORITAIRES

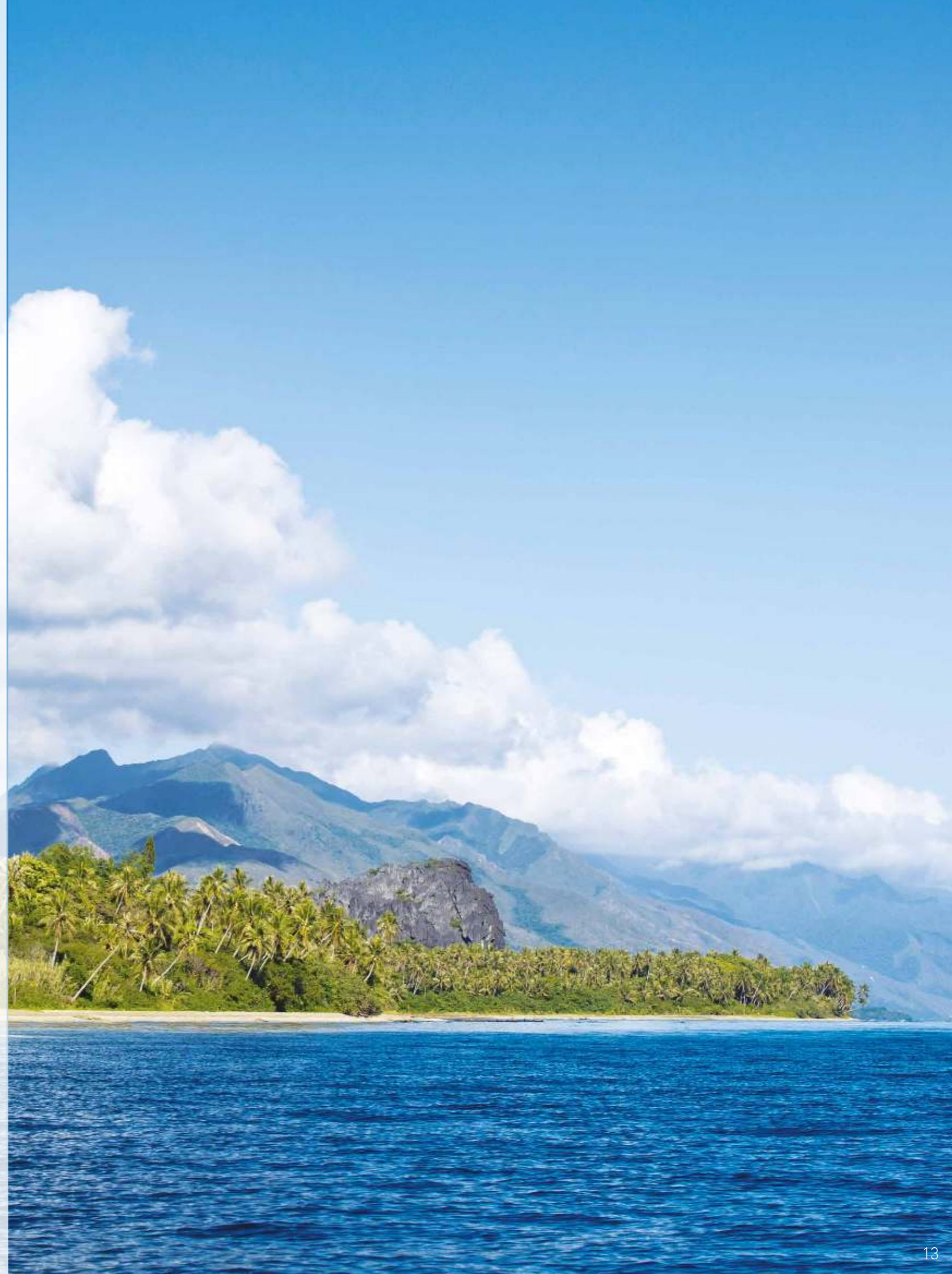


## NOS PÔLES D'ACTIVITÉS

Les secteurs d'intervention sont répartis en pôle dont le périmètre est évolutif en fonction des opportunités de développement et l'intérêt stratégique des filières.

**4 pôles d'activités organisés en sous-holdings, regroupant des secteurs variés :**

- le pôle des sociétés de services à la mine et à l'industrie ;
- le pôle tourisme et hôtellerie ;
- le pôle agro ;
- le pôle aménagement et construction.





# LE PÔLE DES SOCIÉTÉS DE SERVICES À LA MINE ET À L'INDUSTRIE

## Un soutien aux acteurs économiques locaux.

Par le biais de la SC SODEPAR, **NORD AVENIR** accompagne l'émergence d'un tissu économique local autour des massifs miniers.

### Ses objectifs :

- contribuer à l'émergence d'activités de services à la mine et à l'industrie en province Nord ;
- soutenir et accompagner les initiatives des acteurs locaux à proximité des centres miniers ;
- renforcer les entreprises existantes et accompagner la création de nouvelles sociétés si nécessaire.

### Les secteurs d'activités :

- La sous-traitance de travaux sur mine : roulage, chalandage, tâcheronnage, travaux d'environnement minier ;
- Une diversification vers de nouveaux métiers : l'exploration minière, la maintenance industrielle, la maintenance industrielle et les activités de carrières.







## LE PÔLE TOURISME ET HÔTELLERIE

### Une valorisation durable de la diversité et de la richesse de la province Nord

Le pôle porté par sa holding la SA CIT compte six établissements hôteliers, réunis sous la marque les «Grands Hôtels de Nouvelle-Calédonie» (GHNC). Répartis du Nord au Sud de la Grande Terre, les hôtels jouent un rôle central dans la vie des communes d'accueil.

#### Ses objectifs :

- valoriser la destination « province Nord » en présentant une offre touristique dans des cadres naturels authentiques et variés ;
- créer des emplois et développer les compétences professionnelles des collaborateurs.

#### Les « Grands Hôtels de Nouvelle-Calédonie » (GHNC) intègrent :

- le Malabou Beach à Pum (Poum),
- le Koulnoué Village à Hyeheh (Hienghène),
- le Koniambo et la Néa à Koohnê (Koné),
- le Surf Hôtel (en cours de restructuration) et le Beurivage à Nouméa .

Le pôle assure également la gestion de l'exploitation de l'hôtel Tiéti à Pwêédi Wiimîâ (Poindimié).





# LE PÔLE AGRO

## Une stratégie d'intégration

Le pôle agro occupe une position stratégique dans l'économie du Groupe et de la province Nord.

### Ce pôle est organisé en cinq grands secteurs d'activité :

- l'agriculture ;
- l'aquaculture ;
- la pêche ;
- l'exploitation forestière ;
- l'agro-industrie.

### Ses objectifs :

- Contribuer à la structuration durable du secteur agricole et agro-alimentaire de la province Nord ;
- Créer un pool agricole comprenant un centre génétique porcin et une exploitation agricole de polyculture-élevage associée, à Ouaco à Vook (Voh) ;
- Consolider l'activité de pêche hauturière ;
- Développer une exploitation forestière et de transformation du bois afin de valoriser la ressource du plateau de Tango à Koohné (Koné).

### Le secteur agricole

Les activités du secteur agricole en province Nord intègrent la structuration d'une filière porcine, le développement d'une filière ovine intégrée, ainsi que le développement de productions végétales. **NORD Avenir** a l'ambition d'apporter une contribution significative à l'augmentation de la production agricole de la Nouvelle-Calédonie afin de réduire sa dépendance aux importations. Le Groupe entend ainsi constituer un pôle d'excellence agricole, tout en investissant dans la sécurisation de ses approvisionnements en matières premières céréalières.

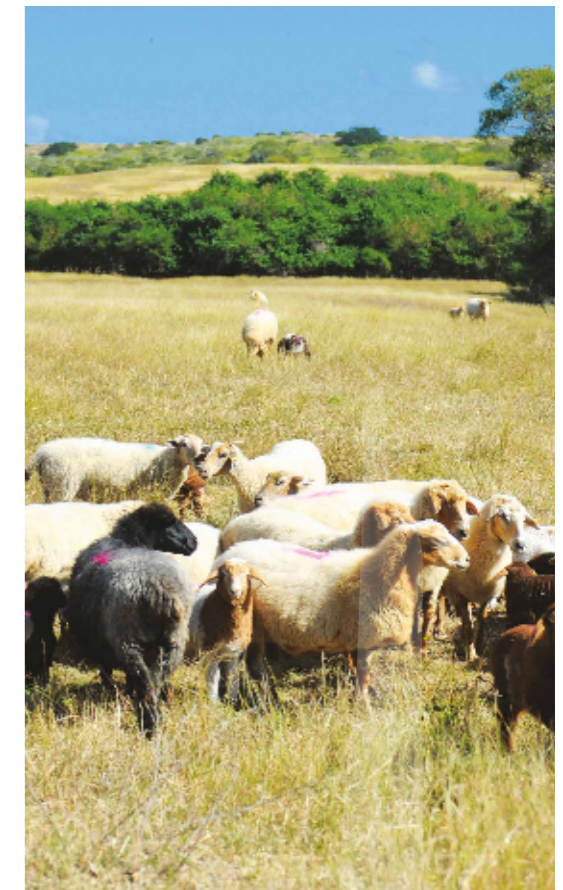
### Le secteur aquacole

Fortement implanté sur le secteur par un appui technique adapté et son soutien financier, le Groupe se positionne aujourd'hui comme un acteur incontournable de la filière crevette, second produit d'exportation de la Nouvelle-Calédonie (Europe, Japon et Australie) derrière les exportations minières.

Il a ainsi développé une filière intégrée, source de synergies :

- la provenderie et l'écloserie approvisionnent les fermes aquacoles en aliments pour crevettes et en post-larves ;
- les fermes de grossissement ;
- les ateliers de conditionnement et structure de commercialisation.

Cet axe est poursuivi par une diversification de la filière aquacole du Groupe avec une espèce à valeur ajoutée, l'holothurie. En partenariat avec des centres de recherches techniques et scientifiques, l'exploitation des micro-algues et la pisciculture marine constituent pour le Groupe, deux secteurs de développement futur.





### La pêche

L'activité est centrée sur une pêche hauturière constituée à 85 % de thonidés. Une diversification s'opère vers l'exploitation de la coquille St-Jacques dans les eaux des Iles Bélep.

### L'exploitation forestière

L'objectif est de développer par cette activité, une filière bois en province Nord en valorisant la ressource en *Pinus Caribaea* du plateau de Tango à Kohné (Koné). La filière intègre les activités d'exploitation forestière, de scierie, de transformation et de commercialisation. Le reboisement d'une partie des espaces avec des essences diversifiées est prévu.

### Le secteur agro-industriel

Il s'agit d'assurer l'approvisionnement en matières premières des filières aval et de créer de la valeur ajoutée par la transformation des produits. **NORD AVENIR** intervient ainsi dans le secteur de la provende, le secteur de la boulangerie/pâtisserie, et dans la valorisation des productions agricoles de la Côte Est de la Nouvelle-Calédonie.

## LE PÔLE AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION

### Un développement équilibré de la province Nord

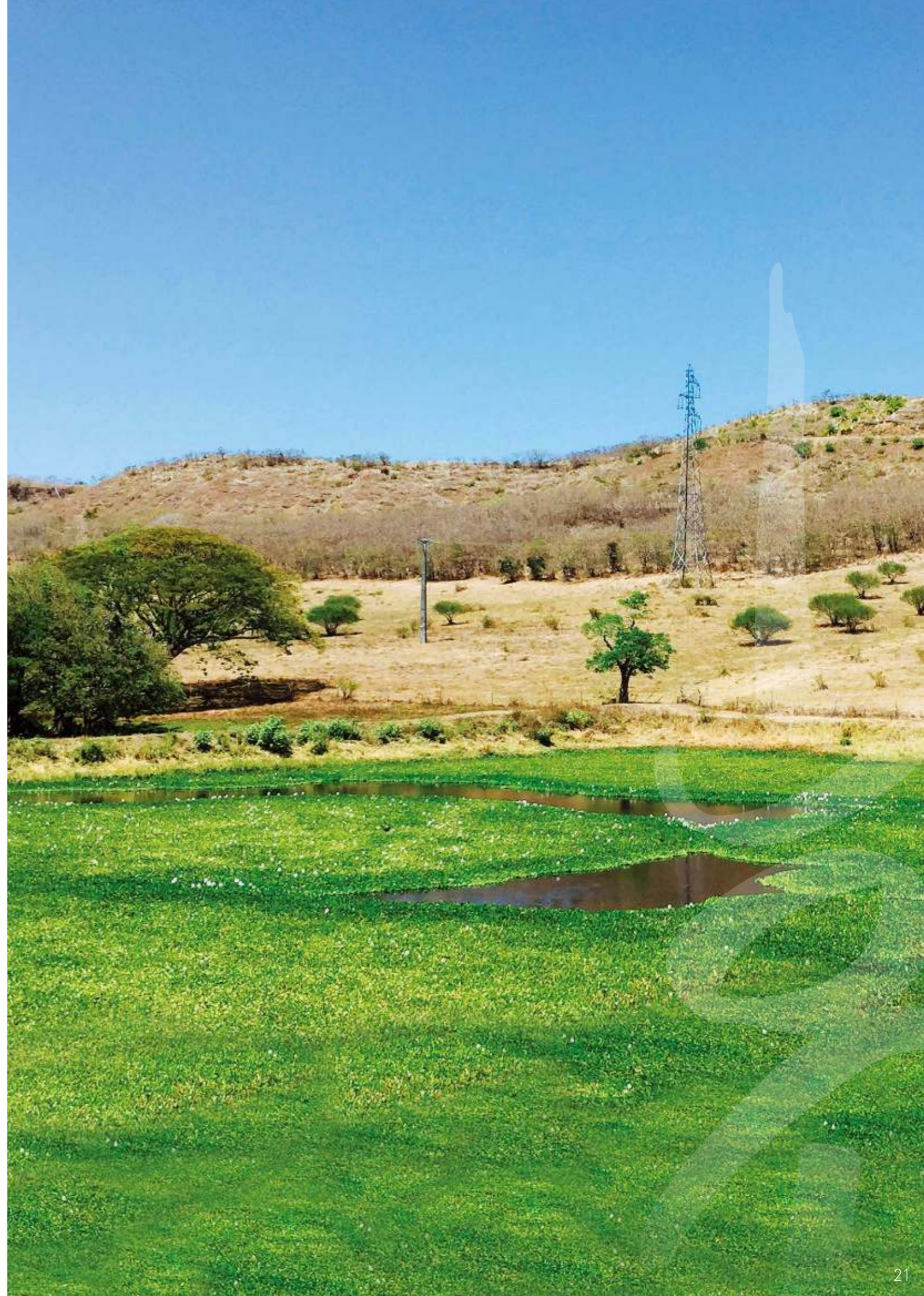
Constitué par la société SNC SOGENOR II, société porteuse du patrimoine immobilier du Groupe, ce pôle a vocation à soutenir tout projet lié au secteur de l'immobilier et de l'aménagement en province Nord.

#### Ses objectifs :

- Contribuer au développement de l'offre d'habitat sur l'ensemble de la province Nord, en valorisant en particulier le foncier mis en réserve, mais aussi en accompagnant des opérations sur terres coutumières ;
- Créer des zones d'activités pour accueillir les entreprises.

#### Les activités :

- Projets d'aménagement (plan d'aménagement d'ensemble, lotissement, ZAC...)
- Projets de construction (logements, bureaux, centres commerciaux, équipements touristiques...)
- Commercialisation ;
- Maintenance et entretien des ouvrages réalisés ;
- Montage financier des opérations.



# NOS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT

## La création et la structuration de filières nouvelles dans l'axe de la diversification.

Dans le cadre des orientations stratégiques définies par la Province Nord, **NORD AVENIR** assure le développement et la diversification d'activités, poursuivant une approche multisectorielle et transverse, pour dynamiser les flux économiques existants et accompagner les initiatives des populations locales.

Elle investit ainsi de nouveaux secteurs portant à la fois des enjeux environnementaux, par une gestion durable des espaces et de la biodiversité, et des enjeux économiques, par le développement de biens et services générateurs de revenus.

### Les projets en cours :

- L'agropole : la valorisation agricole du domaine de Ouaco ;
- La pêche de coquilles Saint-Jacques dans le Grand Lagon Nord ;
- Une filière bois à partir du plateau de Tango ;
- Une production hydroélectrique à Pouébo ;
- CALEDONIA, une télévision citoyenne et de proximité.



# L'AGROPOLE : LA VALORISATION FONCIÈRE DU DOMAINE DE OUACO

Les activités du pôle agricole du Groupe **NORD AVENIR** se déclinent en deux axes principaux :

- Un axe orienté vers l'élevage porcin et ovin ;
- Un axe orienté vers les productions végétales, le maraîchage et les grandes cultures.

La répartition des activités agricoles souligne leur rôle dans le rééquilibrage Nord/Sud du pays. L'objectif est, à moyen terme, de regrouper l'ensemble de ces activités de **NORD AVENIR** en province Nord.

Sur un domaine de 1950 hectares situé à Ouaco, commune de Vook (Voh), en province Nord, propriété du Groupe, **NORD AVENIR** entreprend la valorisation progressive de ce domaine foncier, dans le cadre des orientations provinciales. L'Agropole a vocation à devenir un centre technique de démonstration agropastoral de référence dans la zone, en basant sa mission sur l'expertise génétique animale, et la valorisation de nouvelles techniques d'élevage et de productions végétales. L'objectif est de développer des filières de diversification pour le marché local et l'export.

Cette mise en valeur du domaine foncier est pilotée en différentes phases, visant à la constitution d'un parcellaire cohérent. Evaluation du potentiel agro-pédologique, recherche et création de ressources en eau, prise en compte du facteur climatique sont autant de critères qui font l'objet de travaux menés par **NORD AVENIR**.

La valorisation du domaine agricole est menée en concertation avec les autorités coutumières et les populations locales, réunies au sein des GDPL (Groupement de Droits Particuliers Locaux) Pin Patch et Kanekoutch.

En complément, des partenariats sont planifiés avec les instituts de recherche et de transfert locaux, afin de développer en parallèle des pratiques culturelles innovantes et des expérimentations. Les liens avec des organismes de formation permettent également de contribuer au développement des compétences locales.

## LE PROJET PORCIN

### Une unité de sélection génétique et de production porcine

Le projet d'élevage porcin à Ouaco répond à l'objectif de rééquilibrage de la production porcine calédonienne au profit de la province Nord. Il consiste en l'installation d'un acteur économique structurant, principal attributaire des quotas\* de l'OCEF\*\*, véritables droits à produire, avec plus de 11 500 porcs abattus à l'OCEF en 2014.

Le projet de centre génétique porcin d'excellence s'appuie ainsi directement sur les productions des sociétés SCIATA, plus grande exploitation porcine de la Nouvelle-Calédonie, et SFP, situées en pro-

vince Sud lors de leur acquisition par **NORD AVENIR**, et relocalisées depuis en Province Nord.

Les éleveurs de la province Nord ainsi que la maternité SCIATA se sont fédérés depuis 2012 au sein du Groupement des Eleveurs Porcins du Nord (GEPN), avec pour objectif de faire monter en compétence les élevages et de pouvoir honorer avec régularité les quotas OCEF en :

- Homogénéisant (quantité et qualité) les lots fournis à l'OCEF ;
- Répondant à des demandes exceptionnelles de la part de l'OCEF.

### Objectifs du projet

Ce projet a plusieurs objectifs :

- Bénéficier des débouchés commerciaux acquis en utilisant les quotas de SCIATA et de SFP comme base de production ;
- Créer un centre génétique porcin d'excellence en termes sanitaire et de bien-être animal, pour la Nouvelle-Calédonie et la région Pacifique via l'exportation de reproducteurs et de matériel génétique ;
- Garantir aux éleveurs un niveau de qualité constant sur les plans génétique et sanitaire ;
- Renforcer les élevages de la province Nord (contrats de production, appui à l'élevage en plein air sur la côte Est) ;
- Participer à la professionnalisation des acteurs du secteur.

### Caractéristiques du projet

L'unité de sélection génétique et de production porcine SCIATA Ouaco, dont la construction s'est achevée en juillet 2015, accueille dans ses 4 655m<sup>2</sup> de bâtiments, des activités de naissance et d'engraissement, avec 250 truies et 1000 places d'engraissement.

Le centre de sélection génétique assurera :

- La fourniture aux éleveurs de semences pour la réalisation d'inséminations artificielles chez les naisseurs ;
- L'approvisionnement de la porcherie en doses de semences fraîches ;
- La conservation et le conditionnement des semences congelées en provenance de France ;
- L'élevage de verrats de toutes races, garants de la diffusion d'une génétique de qualité ;
- La vente de cochettes et de verrats aux éleveurs du Groupement des Eleveurs Porcins du Nord (GEPN) ;
- L'exportation de semences et de cochettes (en projet).

Les cochettes de renouvellement, les doses pour l'insémination artificielle et les verrats, seront principalement écoulés sur le marché local. L'exportation de reproducteurs est également prévue vers les pays du Pacifique Sud.

### Fonctionnement du projet

L'installation des animaux à partir de porcelets en provenance du site de la SCIATA situé en province Sud, a débuté en février 2016, et a été suivie par des vétérinaires, en coopération avec un partenaire métier spécialiste de la génétique porcine, la société ADN, devenue Axiom. Le peuplement de la porcherie a ainsi été effectué selon un protocole sanitaire particulier, le sevrage précoce, afin de garantir le haut niveau sanitaire de l'élevage. Un cheptel reproducteur sain a ainsi été constitué.



\* 1 quota = 40 porcs pour 1 mois. Pour abattre toute l'année à l'OCEF, un éleveur doit posséder 12 quotas, soit 480 porcs à abattre.  
\*\* Organisme de Commercialisation et d'Entreposage Frigorifique, principal acteur de la filière viande en Nouvelle-Calédonie.



Le peuplement s'est achevé fin 2016. Les premières mises bas sont intervenues en mars 2017. L'élevage est mené en sept bandes. Le peuplement du centre de sélection s'est achevé en mai 2017 avec 250 truies en production, et un total de 1500 animaux.

La durabilité de l'ensemble du projet est permise grâce à l'implication croissante des éleveurs du Nord, et à leur professionnalisation. Les contrats de production qui les lient à SCIATA leur garantissent un marché. Cette situation, couplée à un appui financier et technique de la Province Nord, leur permet de rentabiliser les investissements réalisés.

Des exploitations porcines en plein air nécessitant moins d'investissements initiaux, devraient être mises en place sur la côte Est par la Province Nord, destinées à un marché de niche. Elles permettront à de petites structures agricoles de dégager un complément de revenu, au sein de systèmes d'activités diversifiés.

### Un partenaire métier en génétique porcine

La SAEML **NORD Avenir** et la société ADN (devenue Axiom) implantée en Bretagne, spécialisée en génétique porcine, ont signé en janvier 2016, un accord de coopération dont l'objet est d'approvisionner en semences porcines l'unité de sélection génétique calédonienne SCIATA Ouaco, lui garantissant ainsi la sélection des meilleurs potentiels génétiques, et la diffusion aux éleveurs calédoniens, de reproducteurs à haut potentiel génétique et sanitaire. Cette génétique permettra ainsi de répondre aux exigences de la filière calédonienne, mais également du Pacifique Sud.

Axiom apporte ainsi à **NORD Avenir** son expertise en matière de création de progrès génétique, de recherche et développement, en matière sanitaire, d'approche des marchés et de développement à l'export, en développant notamment des produits (semences et reproducteurs) répondant aux attentes et aux besoins des clients.

### Une porcherie de production de porcs charcutiers

Le site de Ouaco accueille également depuis décembre 2016, une porcherie naisseur-engraisseur, la Société Fermière Porcine (SFP), se basant sur la délocalisation partielle de la SFP, troisième attributaire des quotas OCEF, située en province Sud. Les travaux de construction des bâtiments ont débuté en octobre 2015 et se sont achevés en décembre 2016, permettant le démarrage de l'activité. Le nouveau site de production qui fonctionne en synergie avec le centre génétique de SCIATA Ouaco, comptera à terme 250 truies et est en capacité d'accueillir 2000 porcs d'engraissement. La SFP devrait entrer en pleine production fin septembre 2018.

## LE PROJET OVIN

La SAEML **NORD Avenir**, par le biais de la SAS FINAGRO, est actionnaire majoritaire de la SAS BREBISLAIT, société d'exploitation d'élevage ovin, située à Ouaco, à Vook (Voh).

Le cheptel est composé de 730 animaux, le plus important de la Nouvelle-Calédonie, principalement de race Awassi, originaire du Proche-Orient. Les travaux actuels se concentrent sur la filière viande dont la consommation locale est principalement basée sur les importations.

## LE PROJET DE PRODUCTION VÉGÉTALE

Dans l'optique de répondre à la demande locale de produits issus des grandes cultures, et de réduire les importations, la SAEML **NORD Avenir** étudie la possibilité de développement des productions végétales au sein du domaine agricole de Ouaco, sur une surface évaluée à 500 hectares.

Le projet d'exploitation qui vise à l'application de techniques culturales innovantes et particulièrement économes en eau, sera de type polyculture élevage. Il bénéficiera de l'apport des lisiers de porc qui permettront de fertiliser et d'améliorer le sol.

## PÊCHE DE COQUILLES SAINT-JACQUES DANS LE GRAND LAGON NORD

### Objet du projet

Le projet consiste à développer une activité durable de pêche *d'Amusium balloti*, dans le Grand Lagon Nord de la Nouvelle-Calédonie, identifié comme une zone à potentiel. *L'Amusium balloti* est un fruit de mer recherché à l'international, en particulier en Asie du Sud-Est, car considéré comme un produit de grande qualité, très apprécié des connaisseurs qui le considèrent comme le top mondial des noix sans corail. Il s'agit d'un marché de niche à forte valeur commerciale. Ce projet de développement dans le Grand Lagon Nord s'inscrit pleinement dans la stratégie provinciale de rééquilibrage en faveur de l'Est et du Grand Nord, et notamment des Iles Bélep où l'activité économique demeure encore restreinte.

### Un partenariat tripartite

Le projet est mené avec la participation des populations locales des Iles Bélep, et d'investisseurs privés, parmi lesquels un partenaire métier impliqué dans la pêche, la transformation et la commercialisation de la ressource. Le choix s'est porté sur la société australienne FAR WEST SCALLOPS INDUSTRIES Pty Ltd (FWS) qui pratique la pêche *d'Amusium balloti* dans plusieurs zones côtières australiennes, et notamment à Shark Bay, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Elle détient près de 90% des licences de pêches *d'Amusium balloti* de la côte ouest australienne, et exporte à 90% les noix vers les marchés asiatiques (Singapour, Hong-Kong et Malaisie).

Le projet est piloté au travers de la société SAS WEST PACIFIC SCALLOPS qui regroupe FWS, la SAEML **NORD Avenir**, les intérêts des tribus de Bélep, via 16 GDPL locaux réunis au sein de la SC BELEMA, et un partenaire privé.

### Fonctionnement du projet

Une approche par phase est privilégiée afin de faire monter progressivement en compétences les acteurs locaux, d'évaluer et de dimensionner les éventuels investissements futurs. Il est estimé que trois exercices seront nécessaires pour attester de la faisabilité commerciale du projet.





Avant toute future pêche commerciale, la société WPS effectue des pêches d'échantillonnage et des pêches expérimentales planifiées sur trois exercices, de façon à s'assurer que l'activité est pérenne, tant en termes de stock disponible et de renouvellement de la ressource, qu'en termes de résultats économiques.

La première phase menée en février 2016, ayant consisté en une pêche d'échantillonnage d'une durée de 10 jours, a permis de vérifier la présence, la localisation et l'état apparent de la ressource, d'évaluer l'impact sur la faune et la flore de la zone de pêche, et de fournir des préconisations quant aux bonnes pratiques à suivre pour mettre en place une pêche durable.

Le programme de campagne de pêche d'échantillonnage a été établi en partenariat avec les services en charge de la pêche et de l'environnement marin de la Province Nord. Un scientifique australien et un cabinet mandaté pour l'évaluation de l'impact environnemental ont participé à cette pêche.

La première pêche d'échantillonnage en 2016 a donné suite à une première pêche expérimentale d'une durée de six semaines réalisée entre avril et mars 2016. Les conclusions de l'étude pour cette première pêche, ont notamment démontré :

- Une pêche des coquilles Saint-Jacques qui répond aux principes d'une pêcherie durable dans une zone de patrimoine Unesco ;
- Une ressource suffisante ;
- Un renouvellement rapide du stock ;
- Un équipement performant et responsable.

Les coquilles issues de cette première phase ont été directement traitées à bord du navire de pêche puis commercialisées principalement sur les marchés asiatiques, après traitement et conditionnement en Australie.

Les résultats de la seconde phase qui a consisté en une pêche d'échantillonnage effectuée en novembre 2016, puis une pêche expérimentale en mars 2017, ont été moins probants mais ont toutefois permis une nouvelle commercialisation avec succès sur les marchés asiatiques, et une commercialisation sur le marché calédonien.

Cinq marins ont été formés aux métiers de pêcheur et embauchés en 2016, puis 12 marins en 2017. Ce sont au total 32 personnes, toutes originaires des Iles Bélep, qui ont été formées aux CFBS (Certificat de Formation de Base à la Sécurité) durant ces deux années.

Si les résultats des différentes saisons de pêche sont concluants, la création d'au maximum 30 emplois à temps partiel est prévue, exclusivement occupés par les populations locales.

## UNE FILIÈRE BOIS À PARTIR DU PLATEAU DE TANGO

Le projet vise à développer une filière bois en province Nord à partir de la ressource en *Pinus Caribaea* du plateau de Tango, dans la région de Koohné (Koné), en s'appuyant sur l'exploitation existante de la scierie de Netchaot. La filière intègre les activités d'exploitation forestière, de scierie, de transformation et de commercialisation.

### Objet du projet

L'objectif est de créer une industrie de type scierie-raboterie, capable de prendre une part significative du marché local et située à proximité de la ressource soit, sur le terrain de l'actuelle scierie de Netchaot. La production industrielle sera pérennisée grâce à une

gestion durable de la ressource prévue dans le cadre du plan de reboisement de la Province Nord.

Les marchés et débouchés seront : la vente directe de rondins aux particuliers et professionnels, la vente de produits transformés aux professionnels, maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrages et la vente de maisons complètes à destination d'organismes de logements social. Le projet qui vise à réduire les importations de bois de 25%, est mené dans le cadre d'un partenariat local fort intégrant des partenaires métiers calédoniens, et les intérêts des GDPL locaux.

### Un partenariat tripartite

Le projet est mené avec la participation des populations locales des tribus de Netchaot et de Bopope, via la SC NAOUENA, et des investisseurs privés, parmi lesquels deux partenaires métiers : Monsieur Henry SECHET, associé fondateur de la Scierie de Netchaot (SEFCA), qui a développé avec succès cette entreprise par l'exploitation d'une part, du plateau de Tango en seconde éclaircie, et par la valorisation d'autre part du Pinus, et la SARL ALTITUDE qui a pour activité principale la prise de participation dans des sociétés de promotions immobilières et dans des industries et sociétés du bâtiment, plus particulièrement dans des sociétés d'ossature et charpente bois depuis 2004. Ces deux partenaires métiers ont réalisé des bâtiments représentatifs et projets emblématiques en Nouvelle-Calédonie.

Le projet est piloté au travers de la société SAS BOIS DU NORD qui regroupe Henry SECHET, la SARL ALTITUDE, la SC NAOUENA et la SAEML **NORD Avenir**.

### Fonctionnement du projet

La société Bois du Nord se positionnera à tous les niveaux de la filière : coupe de bois, sciage, fabrication des produits finis, commercialisation.

Pour remplir l'objectif de production, la société se dote de moyens modernes d'exploitation de la forêt et d'équipements pour la transformation. Les équipements actuels des partenaires métiers seront ainsi complétés par l'acquisition de nouveaux matériels et la construction de nouveaux bâtiments.

La trentaine d'emplois que devrait générer le projet sera occupée en majorité par les populations locales qui bénéficieront de formations adaptées. L'activité globale comptera au total une cinquantaine de salariés.

Le nouveau projet se substituera à l'exploitation existante. Les emplois actuels de la scierie seront ainsi maintenus.

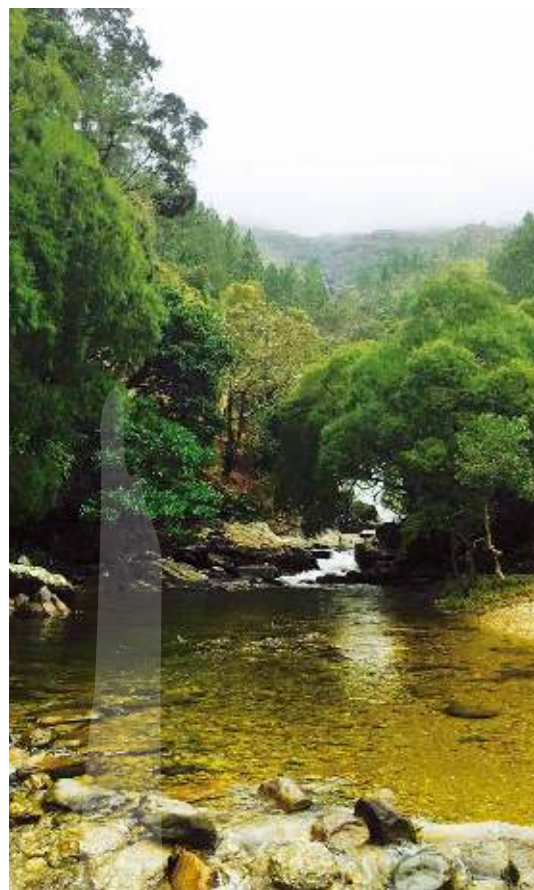
Les métiers offerts concerneront l'entretien et l'exploitation de la forêt, ainsi que le travail du bois. Avec la mise en place des cursus de formation adaptés (coupes en forêt, sciage, montage d'ossatures bois), les populations locales pourront accéder aux emplois proposés.

Le développement de l'activité donnera aux tribus voisines du massif une perspective de développement économique et social fondé sur une ressource renouvelable pérenne, avec des métiers accessibles aux jeunes.

Un programme de reboisement des espaces avec des essences diversifiées est prévu. Le lancement de l'exploitation a débuté courant 2017.

La création de cette filière en province Nord s'inscrit dans l'axe environnemental de la politique provinciale, par l'exploitation d'une ressource renouvelable, tout en améliorant le bilan carbone de la Nouvelle-Calédonie.





## PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE À POUÉBO

Le projet d'ouvrage hydraulique au fil de l'eau de Wé Paolo, s'inscrit dans la politique du Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie visant l'autonomie énergétique du pays pour la consommation domestique, à travers le développement des énergies renouvelables.

Situé en province Nord, sur la commune de Pweevo (Pouébo), l'aménagement de Wé Paolo sera, après la Néaoua et la Thu, la troisième infrastructure hydroélectrique dans le Nord-Est de la Nouvelle-Calédonie. L'aménagement fonctionnera au fil de l'eau, c'est-à-dire sans retenue d'eau ; une partie de l'eau de la rivière Wé Paolo sera captée à 500 mètres d'altitude et restituée au niveau de la mer.

La centrale de Paolo, d'une puissance de trois megawatts, contribuera pour 1% à l'électricité consommée par la distribution publique en Nouvelle-Calédonie. Elle contribuera ainsi à faire progresser la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique calédonien. Le projet est mené par la SAS HYDROPAALO, détenue à 51% par ENERCAL, via sa filiale ENERCAL Energies Nouvelles, et à 49% par **NORD AVENIR**. La maintenance et l'exploitation de la centrale seront également assurées par ENERCAL.

L'ensemble de l'énergie produite sera vendue à ENERCAL, concessionnaire du transport et de l'électricité et gestionnaire du système électrique de la Nouvelle-Calédonie.

La construction de l'ouvrage, la création et l'entretien des routes d'accès, ou encore l'exploitation de l'ouvrage seront générateurs de travail pour les entrepreneurs locaux.

Un acte coutumier définissant les engagements des deux parties dans la réalisation de l'aménagement hydroélectrique a été signé, en amont, avec les autorités coutumières de la région.

Le lancement des travaux de construction de la centrale hydroélectrique pilotés par ENERCAL, est prévu courant 2018.

## CALEDONIA, UNE TÉLÉVISION CITOYENNE ET DE PROXIMITÉ

La Province Nord, actionnaire principal de la SAEML STR, a confié en 2015 à la SAEML **NORD AVENIR**, elle-même actionnaire, la gestion et le management de la société, avec pour mission de mettre en œuvre les orientations définies dans le cahier des charges.

S'inscrivant dans le cadre du schéma de développement culturel provincial, CALEDONIA, télévision citoyenne et de proximité du pays, vise à promouvoir et valoriser les expressions culturelles des différentes communautés de la Nouvelle-Calédonie, à désenclaver les populations isolées et les intégrer à la citoyenneté par l'accès à la pluralité des moyens de communication et des sources d'information.

Chaîne généraliste, CALEDONIA fait la part belle à l'information, à travers notamment un journal télévisé, des magazines thématiques et des documentaires.

Tournée vers la région Pacifique et ouverte sur le monde en général, CALEDONIA s'appuie sur ses partenariats avec des chaînes régionales (TNTV à Tahiti, VBTC au Vanuatu, Pasifika en Nouvelle-Zélande, et d'autres à venir).



La télé qui nous rapproche





## CONTACT :

---

Centre d'affaires de Paiamboué  
683 avenue de Téari  
BP 39 – 98860 Koné

Tél : (+687) 23 02 05  
Fax : (+687) 28 23 27

[contact@nord-avenir.nc](mailto:contact@nord-avenir.nc)  
[www.nord-avenir.nc](http://www.nord-avenir.nc)